

GUADELOUPE



VILLE DE BASSE-TERRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Session Ordinaire du Jeudi 10 Juillet 2025

Délibération affichée

Le 22 JUL. 2025

Effectif du Conseil : 33

Présents : 22

Absents et Excusé(es) : 07

Procurations : 04

N° d'ordre : 55/2025

Domaine d'intervention : 7.1.2/ Tarifs des services publics

L'an deux mil vingt-cinq et le Jeudi dix du mois de juillet, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Basse-Terre régulièrement convoqué, par courrier en date du quatre juillet, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Basse-Terre dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Monsieur André ATALLAH.

La convocation a été affichée en Mairie, le 04 juillet 2025.

PRÉSENTS : M. ATALLAH André, Maire ; - M. GUILLAUME Bernard, 1^{er} Maire-Adjoint ; - Mme RODES Brigitte, 3^{ème} Maire-Adjoint ; M. BOYAU Alex, Maire-Adjoint 4^{ème} ; - Mme PAISLEY Yanetti, 5^{ème} Maire-Adjoint ; - M. GENDREY Roland, 6^{ème} Maire-Adjoint ; - Mme OTTO Julie, 7^{ème} Maire-Adjoint ; - M. CARRIÈRE Pierre, 8^{ème} Maire-Adjoint. - Mme LACROIX, Jenia, 9^{ème} Maire-Adjoint ; - Mme LAQUITAINÉ Liliane ; - Mme LYSIMAQUE Maguy ; - Mme JÉRÉMIE Marie-Louise ; - Mme NIRRELEP-MONLOUIS Maddly ; - M. FARIAL Harold ; - M. MARCEL Didier ; - M. PERAIN Franck ; - Mme LINON Gladys ; - M. ISSA Jean-François ; - Mme PENCHARD Marie-Luce ; - Mme GAUTHIEROT Franciane ; - M. BROLIRON Jean-François ; - M. BIDELOGNE Fred ; - Conseillers Municipaux.

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : M. RUART Alex, 2^{ème} Maire-Adjoint (procurations données à M. BOYAU Alex) ; - M. MIRRE Jocelyn (procurations données à M. ATALLAH André) ; - Mme LESTIN Léna (procurations données à Mme OTTO Julie) ; - M. TABAR Patrice (procurations données à M. MARCEL Didier) ; Conseillers Municipaux.

ABSENTS : - Mme RENÉ-GABRIEL Murielle ; - M. GEOFFROY Luidji ; - M. EUGENE-SALZEDO Willy ; - M. PROCIDA Robert ; - Mme GUILLAUME Myriam ; - Mme MONGÉ Dunia ; - Mme OUSSÉLIN Johanna, Conseillers Municipaux.

DÉLIBÉRATION DÉCIDANT D'UNE TARIFICATION INTERGÉNÉRATIONNELLE ET SOCIALE DE LA BILLETTERIE DE L'AUDITORIUM JÉRÔME CLÉRY DANS LE CADRE DE L'OFFRE DE PRODUCTION CULTURELLE DE LA VILLE DE BASSE-TERRE.

**CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2025 - DELIB N° 55/2025 - REF : 7.1.2/ TARIFS DES SERVICES PUBLICS
« DÉLIBÉRATION DÉCIDANT D'UNE TARIFICATION INTERGÉNÉRATIONNELLE ET SOCIALE DE LA BILLETTERIE DE
L'AUDITORIUM JÉRÔME CLÉRY DANS LE CADRE DE L'OFFRE DE PRODUCTION CULTURELLE DE LA VILLE DE BASSE-TERRE. »**

EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du renforcement de sa politique culturelle, la Ville de Basse-Terre poursuit son engagement en faveur d'une offre artistique accessible à tous les publics. La création de la Direction de la culture et du patrimoine permet de structurer cette politique autour de plusieurs volets : valorisation du patrimoine, médiation culturelle, animation territoriale et développement de la programmation au sein de l'auditorium Jérôme Cléry.

Depuis mars 2025, une nouvelle dynamique de programmation payante a été engagée. Afin de garantir une véritable accessibilité sociale à l'offre culturelle, il est proposé de mettre en œuvre une tarification solidaire et progressive pour les spectacles accueillis dans les équipements culturels de la Ville, et en premier lieu à l'auditorium.

Cette tarification repose sur une grille différenciée, fondée sur les situations sociales des usagers (étudiants, demandeurs d'emploi, seniors, agents municipaux, enfants de moins de 12 ans, etc.), et prévoit la mise en œuvre de :

- **Tarifs réduits accessibles sur présentation de justificatifs,**
- **Un tarif préférentiel réservé aux agents municipaux (annoncées en interne uniquement),**
- **Une billetterie physique et en ligne,**
- **Des dispositifs de fidélisation progressive (formules d'abonnement),**
- **Une extension des modalités tarifaires aux manifestations culturelles hors les murs.**

Ce système vise à lutter contre les inégalités d'accès à la culture, à favoriser la mixité des publics, et à renforcer la participation citoyenne à la vie culturelle locale.

Les spécificités d'applications de cette nouvelle politique considèrent :

Un tarif interne à la collectivité

Par ailleurs, un tarif interne aux services de la ville sera aussi proposé et circulé en intranet afin de motiver la participation des agents de la collectivité et ce dans un quota raisonnable également déterminé dans la nomenclature tarifaire. Il semble impératif de démocratiser tout en gardant en vue les enjeux économiques.

Les justificatifs requis

Il sera prévu qu'à partir du prix initial du ticket déterminé par le coût du spectacle, une grille tarifaire sera proposée de manière préférentielle ou dégressive pour permettre l'accès à tous les publics, notamment « dits empêchés ». Ces tarifs seront répercutés

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2025 - DELIB N° 55 /2025 - REF : 7.1.2/ TARIFS DES SERVICES PUBLICS
 « DÉLIBÉRATION DÉCIDANT D'UNE TARIFICATION INTERGÉNÉRATIONNELLE ET SOCIALE DE LA BILLETTERIE DE L'AUDITORIUM JÉRÔME CLÉRY DANS LE CADRE DE L'OFFRE DE PRODUCTION CULTURELLE DE LA VILLE DE BASSE-TERRE.»

sur la billetterie et un justificatif sera demandé à l'entrée pour justifier de l'achat d'une place à un tarif préférentiel. Ex : carte étudiant, carte vermeil, programme Jouvence / CCAS, carte de chômeur, ou carte de membre à une organisation déclarative de (SACEM, SACD, ADAGAP, etc.).

Le Point d'accès / Billetterie

En dernier lieu, une billetterie en ligne a intégré les nouveaux services de l'auditorium. Cette modernisation de nos services donnera lieu à la mise en ligne d'autres accès de billetterie notamment sur le site de la ville et/ou du Label Ville d'Art et d'Histoire. La billetterie physique reste accessible à tous les publics hermétiques au tout dématérialisé.

La fidélisation des publics

À termes, et progressivement, une souscription sera proposée afin de pouvoir payer à des prix dégressifs plusieurs spectacles à l'année.

L'implémentation hors-les-murs

Les mêmes conditions sont applicables pour toutes manifestations organisées via la licence spectacle de l'auditorium et pour la ville dans d'autres lieux externes, en plein air ou dans les lieux patrimoniaux appartenant à la ville.

Pour servir ce projet, il est soumis ce qui suit à titre de nomenclature tarifaire ci-après :

Auditorium Jérôme Cléry — Entrée à 10€				
Cat.		Publics	Tarifs	Modalités d'implémentation
G		Public Général / Standard	10€	Fixé en fonction du coût du spectacle pour recettes et amortissements
I		Prix Interne Agents de la collectivité et du CCAS	8€	20% de rabais Tickets disponibles auprès de la régie. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la jauge au tarif standard deux jours avant le jour de la manifestation
H		Étudiants	7€	30% de rabais Tickets disponibles auprès de la régie. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la jauge au tarif standard deux jours avant le jour de la manifestation
E		Seniors (à partir de 60 ans) & chômeurs	6€	40% de rabais Tarif préférentiel sous présentation d'un justificatif. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la jauge au tarif standard 15 jours avant le jour de la manifestation
J		Jeunes de -12 ans	5€	50% de rabais
Gratuité & Invitations				

Envoyé en préfecture le 18/07/2025

Reçu en préfecture le 18/07/2025

Publié le 22 JUL. 2025

ID : 971-219711058-20250710-552025-DE



La gratuité ne se matérialise à travers les invitations de Monsieur le Maire qui peut les attribuer aux personnes de son choix notamment les publics (officiels, institutionnels, sponsors) et privés (mécènes, partenaires, etc.).

Auditorium Jérôme Cléry — Entrée à 15€			
Cat.	Publics	Tarifs	Modalités d'implémentation
G	Public Général / Standard	15€	Fixé en fonction du coût du spectacle pour recettes et amortissements
I	Prix Interne Agents de la collectivité et du CCAS	12€	20% de rabais Tickets disponibles auprès de la régie. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la jauge au tarif standard deux jours avant le jour de la manifestation
	Étudiants	10€	+ 30% de rabais Tickets disponibles auprès de la régie. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la jauge au tarif standard deux jours avant le jour de la manifestation
E	Seniors (à partir de 60 ans) & chômeurs	9€	40% de rabais Tarif préférentiel sous présentation d'un justificatif. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la jauge au tarif standard 1 semaine avant le jour de la manifestation
J	Jeunes de -12 ans	7,5€	50% de rabais

Gratuité & Invitations

La gratuité ne se matérialise à travers les invitations de Monsieur le Maire qui peut les attribuer aux personnes de son choix notamment les publics (officiels, institutionnels, sponsors) et privés (mécènes, partenaires, etc.).

Auditorium Jérôme Cléry — Entrée à 20€			
Cat.	Publics	Tarifs	Modalités d'implémentation
G	Public Général / Standard	20€	Fixé en fonction du coût du spectacle pour recettes et amortissements
I	Prix Interne Agents de la collectivité et du CCAS	16€	20% de rabais Tickets disponibles auprès de la régie. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la jauge au tarif standard deux jours avant le jour de la manifestation
A	Étudiants	14€	30% de rabais Tickets disponibles auprès de la régie. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la jauge au tarif standard deux jours avant le jour de la manifestation
E	Seniors (à partir de 60 ans) & chômeurs	12€	40% de rabais Tarif préférentiel sous présentation d'un justificatif. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la jauge au tarif standard 1 semaine avant le jour de la manifestation
J	Jeunes de -12 ans	10€	50% de rabais

Gratuité & Invitations

La gratuité ne se matérialise à travers les invitations de Monsieur le Maire qui peut les attribuer aux personnes de son choix notamment les publics (officiels, institutionnels, sponsors) et privés (mécènes, partenaires, etc.).

Auditorium Jérôme Cléry — Entrée à 25€			
Cat.	Publics	Tarifs	Modalités d'implémentation
G	Public Général / Standard	25€	Fixé en fonction du coût du spectacle pour recettes et amortissements
I	Prix Interne Agents de la collectivité et du CCAS	20€	40% de rabais Tarif préférentiel sous présentation d'un justificatif.

Envoyé en préfecture le 18/07/2025

Reçu en préfecture le 18/07/2025

Publié le 22 JUL. 2025

ID : 971-219711058-20250710-552025-DE



A	Étudiants	17,5€	40% de rabais Tarif préférentiel sous présentation d'un justificatif
E	Seniors (à partir de 60 ans) & chômeurs	15€	40% de rabais Tarif préférentiel sous présentation d'un justificatif
J	Jeunes de -12 ans	12,5€	50% de rabais
Gratuité & Invitations			
La gratuité ne se matérialise à travers les invitations de Monsieur le Maire qui peut les attribuer aux personnes de son choix notamment les publics (officiels, institutionnels, sponsors) et privés (mécènes, partenaires, etc.).			

Auditorium Jérôme Cléry — Entrée à 30€			
Cat.	Publics	Tarifs	Modalités d'implémentation
G	Public Général / Standard	30€	Fixé en fonction du coût du spectacle pour recettes et amortissements
I	Prix Interne collectivité	24€	20% de rabais Tickets disponibles auprès de la caisse. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la caisse au tarif standard <u>deux jours avant</u> le jour de la manifestation
	Étudiants	21€	30% de rabais Tickets disponibles auprès de la caisse. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la caisse au tarif standard <u>deux jours avant</u> le jour de la manifestation
E	Seniors (à partir de 60 ans) & chômeurs	18€	40% de rabais Tarif préférentiel sous présentation d'un justificatif. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la caisse au tarif standard <u>un semaine</u> avant le jour de la manifestation
J	Jeunes de -12 ans	15€	50% de rabais
Gratuité & Invitations			
La gratuité ne se matérialise à travers les invitations de Monsieur le Maire qui peut les attribuer aux personnes de son choix notamment les publics (officiels, institutionnels, sponsors) et privés (mécènes, partenaires, etc.)			

Auditorium Jérôme Cléry — Entrée à 40€			
Cat.	Publics	Tarifs	Modalités d'implémentation
G	Public Général / Standard	40€	Fixé en fonction du coût du spectacle pour recettes et amortissements
I	Prix Interne Agents de la collectivité et du CCAS	32€	20% de rabais Tickets disponibles auprès de la caisse. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la caisse au tarif standard <u>deux jours avant</u> le jour de la manifestation
	Étudiants	28€	30% de rabais Tickets disponibles auprès de la caisse. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la caisse au tarif standard <u>deux jours avant</u> le jour de la manifestation
E	Seniors (à partir de 60 ans) & chômeurs	24€	40% de rabais Tarif préférentiel sous présentation d'un justificatif. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la caisse au tarif standard <u>une semaine</u> avant le jour de la manifestation
J	Jeunes de -12 ans	20€	50% de rabais
Gratuité & Invitations			



La gratuité ne se matérialise à travers les invitations de Monsieur le Maire qui peut les attribuer aux personnes de son choix notamment les publics (officiels, institutionnels, sponsors) et privés (mécènes, partenaires, etc.)

Auditorium Jérôme Cléry — Entrée à 50€			
Cat.	Publics	Tarifs	Modalités d'implémentation
G	Public Général / Standard	50€	Fixe en fonction du coût du spectacle pour recettes et amortissements
I	Prix Interne Agents de la collectivité et du CCAS	40€	30% de rabais Tickets disponibles auprès de la regie. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la jauge au tarif standard <u>deux jours avant</u> le jour de la manifestation
	Étudiants	35€	30% de rabais Tickets disponibles auprès de la regie. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la jauge au tarif standard <u>deux jours avant</u> le jour de la manifestation
E	Seniors (à partir de 60 ans) & chômeurs	30€	40% de rabais Tarif préférentiel sous présentation d'un justificatif. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la jauge au tarif standard <u>1 semaine</u> avant le jour de la manifestation
J	Jeunes de -12 ans	10€	50% de rabais
Gratuité & Invitations			
La gratuité ne se matérialise à travers les invitations de Monsieur le Maire qui peut les attribuer aux personnes de son choix notamment les publics (officiels, institutionnels, sponsors) et privés (mécènes, partenaires, etc.).			

Le maire en fonction des avis techniques qui lui seront fournis, pourra également se réserver, en complément de la grille tarifaire ci-dessus, un principe de libre fixation du tarif pour une production culturelle.

L'Assemblée est invitée à en délibérer.

DISPOSITIF DÉCISIONNEL LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la Loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République qui définit et fixe les missions de l'administration territoriale de la République qui sont assurées par les collectivités territoriales et par les services déconcentrés de l'Etat, qui définit le droit des habitants des communes à être informés et à participer à la vie locale :

VU l'article L.2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;
VU l'article L.2144-3 du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que les locaux communaux peuvent être utilisés par les associations, syndicats ou partis politiques qui en font la demande dans les conditions déterminées par le Maire :

CONSIDÉRANT l'Exposé des Motifs ci-dessus :

APRÈS en avoir délibéré,



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2025 - DELIB N° 55 /2025 - REF : 7.1.2/ TARIFS DES SERVICES PUBLICS
 « DÉLIBÉRATION DÉCIDANT D'UNE TARIFICATION INTERGÉNÉRATIONNELLE ET SOCIALE DE LA BILLETTERIE DE
 L'AUDITORIUM JÉRÔME CLÉRY DANS LE CADRE DE L'OFFRE DE PRODUCTION CULTURELLE DE LA VILLE DE BASSE-TERRE.»

**DÉCIDE À LA MAJORITÉ
 SOIT 23 VOIX POUR DONT 04 PROCURATIONS
 03 ABTENTIONS**

(Mme PENCHARD Marie-Luce, Mme GAUTHIEROT Franciane, M. BROLIRON
 Jean-François)

ARTICLE 1: D'APPROUVER la mise en place d'une tarification différenciée de la billetterie applicable à l'ensemble des spectacles produits à l'Auditorium Jérôme Cléry, sur la base de grilles tarifaires établies selon le statut des publics (tarif standard, jeunes, seniors, chômeurs, agents municipaux, artistes...), comme suit :

Auditorium Jérôme Cléry — Entrée à 10€			
Cat.	Publics	Tarifs	Modalités d'implémentation
G	Public Général / Standard	10€	Fixé en fonction du coût du spectacle pour recettes et amortissements
I	Prix Interne Agents de la collectivité et du CCAS	8€	20% de rabais Tickets disponibles auprès de la régie. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la page au tarif standard <u>deux jours avant</u> le jour de la manifestation
H	Étudiants	7€	30% de rabais Tickets disponibles auprès de la régie. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la page au tarif standard <u>deux jours avant</u> le jour de la manifestation
E	Seniors (à partir de 60 ans) & chômeurs	6€	40% de rabais Tarif préférentiel sous présentation d'un justificatif. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la page au tarif standard <u>1 semaine</u> avant le jour de la manifestation
J	Jeunes de -12 ans	5€	50% de rabais
Gratuité & Invitations			
La gratuité ne se matérialise à travers les invitations de Monsieur le Maire qui peut les attribuer aux personnes de son choix notamment les publics (officiels, institutionnels, sponsors) et privés (mécènes, partenaires, etc.).			

Auditorium Jérôme Cléry — Entrée à 15€			
Cat.	Publics	Tarifs	Modalités d'implémentation
G	Public Général / Standard	15€	Fixé en fonction du coût du spectacle pour recettes et amortissements
I	Prix Interne Agents de la collectivité et du CCAS	12€	20% de rabais Tickets disponibles auprès de la régie. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la page au tarif standard <u>deux jours avant</u> le jour de la manifestation
	Étudiants	10€	30% de rabais Tickets disponibles auprès de la régie. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la page au tarif standard <u>deux jours avant</u> le jour de la manifestation
E	Seniors (à partir de 60 ans) & chômeurs	9€	40% de rabais Tarif préférentiel sous présentation d'un justificatif. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la page au tarif standard <u>1 semaine</u> avant le jour de la manifestation
J	Jeunes de -12 ans	7,5€	50% de rabais



Gratuité & Invitations

La gratuité ne se matérialise à travers les invitations de Monsieur le Maire qui peut les attribuer aux personnes de son choix notamment les publics (officiels, institutionnels, sponsors) et privés (mécènes, partenaires, etc.).

Auditorium Jérôme Cléry — Entrée à 20€			
Cat.	Publics	Tarifs	Modalités d'implémentation
G	Public Général / Standard	20€	Fixé en fonction du coût du spectacle pour recettes et amortissements
I	Prix Interne Agents de la collectivité et du CCAS	16€	20% de rabais Tickets disponibles auprès de la régie. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la page au tarif standard deux jours avant le jour de la manifestation
A	Étudiants	14€	30% de rabais Tickets disponibles auprès de la régie. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la page au tarif standard deux jours avant le jour de la manifestation
E	Seniors (à partir de 60 ans) & chômeurs	12€	40% de rabais Tarif préférentiel sous présentation d'un justificatif. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la page au tarif standard 1 semaine avant le jour de la manifestation
J	Jeunes de -12 ans	10€	50% de rabais

Gratuité & Invitations

La gratuité ne se matérialise à travers les invitations de Monsieur le Maire qui peut les attribuer aux personnes de son choix notamment les publics (officiels, institutionnels, sponsors) et privés (mécènes, partenaires, etc.).

Auditorium Jérôme Cléry — Entrée à 30€			
Cat.	Publics	Tarifs	Modalités d'implémentation
G	Public Général / Standard	30€	Fixé en fonction du coût du spectacle pour recettes et amortissements
I	Prix Interne collectivité	24€	20% de rabais Tickets disponibles auprès de la régie. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la page au tarif standard deux jours avant le jour de la manifestation
	Étudiants	21€	30% de rabais Tickets disponibles auprès de la régie. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la page au tarif standard deux jours avant le jour de la manifestation
E	Seniors (à partir de 60 ans) & chômeurs	18€	40% de rabais Tarif préférentiel sous présentation d'un justificatif. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la page au tarif standard 1 semaine avant le jour de la manifestation
J	Jeunes de -12 ans	15€	50% de rabais

Gratuité & Invitations

La gratuité ne se matérialise à travers les invitations de Monsieur le Maire qui peut les attribuer aux personnes de son choix notamment les publics (officiels, institutionnels, sponsors) et privés (mécènes, partenaires, etc.).

Auditorium Jérôme Cléry — Entrée à 40€			
Cat.	Publics	Tarifs	Modalités d'implémentation
G	Public Général / Standard	40€	Fixé en fonction du coût du spectacle pour recettes et amortissements

I	Prix Interne Agents de la collectivité et du CCAS	32€	3P° de rabais Tickets disponibles auprès de la régie. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la caisse au tarif standard deux jours avant le jour de la manifestation
	Étudiants	28€	3P° de rabais Tickets disponibles auprès de la régie. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la caisse au tarif standard deux jours avant le jour de la manifestation
E	Seniors (à partir de 60 ans) & chômeurs	24€	4P° de rabais Tarif préférentiel sous présentation d'un justificatif. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la caisse au tarif standard 1 semaine avant le jour de la manifestation
J	Jeunes de -12 ans	20€	5P° de rabais
Gratuité & Invitations			
La gratuité ne se matérialise à travers les invitations de Monsieur le Maire qui peut les attribuer aux personnes de son choix notamment les publics (officiels, institutionnels, sponsors) et privés (mécènes, partenaires, etc.)			

Auditorium Jérôme Cléry — Entrée à 50€			
Cat.	Publics	Tarifs	Modalités d'implémentation
G	Public Général / Standard	50€	Fixe en fonction du coût du spectacle pour recettes et amortissements
I	Prix Interne Agents de la collectivité et du CCAS	40€	3P° de rabais Tickets disponibles auprès de la régie. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la caisse au tarif standard deux jours avant le jour de la manifestation
	Étudiants	35€	3P° de rabais Tickets disponibles auprès de la régie. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la caisse au tarif standard deux jours avant le jour de la manifestation
E	Seniors (à partir de 60 ans) & chômeurs	30€	4P° de rabais Tarif préférentiel sous présentation d'un justificatif. S'ils ne sont pas consommés, ils sont reversés à la caisse au tarif standard 1 semaine avant le jour de la manifestation
J	Jeunes de -12 ans	10€	5P° de rabais
Gratuité & Invitations			
La gratuité ne se matérialise à travers les invitations de Monsieur le Maire qui peut les attribuer aux personnes de son choix notamment les publics (officiels, institutionnels, sponsors) et privés (mécènes, partenaires, etc.)			

ARTICLE 2 : DE VALIDER la mise en œuvre d'un dispositif de billetterie hybride, combinant un point de vente physique et une billetterie dématérialisée accessible en ligne.

ARTICLE 3 : DE PRÉVOIR la mise en place de modalités spécifiques de fidélisation, permettant aux usagers de bénéficier, à terme, d'offres groupées ou d'abonnements à tarif réduit.

ARTICLE 4 : D'ÉTENDRE l'application de cette politique tarifaire aux manifestations organisées hors les murs sous la licence d'exploitation de l'auditorium.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2025 - DELIB N° 55 /2025 - REF : 7.1.2/ TARIFS DES SERVICES PUBLICS
« DÉLIBÉRATION DÉCIDANT D'UNE TARIFICATION INTERGÉNÉRATIONNELLE ET SOCIALE DE LA BILLETTERIE DE L'AUDITORIUM JÉRÔME CLÉRY DANS LE CADRE DE L'OFFRE DE PRODUCTION CULTURELLE DE LA VILLE DE BASSE-TERRE.»

ARTICLE 5 : DE DONNER DÉLÉGATION à Monsieur le Maire pour définir les conditions de mise en œuvre, signer les actes nécessaires et prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération, y compris la fixation annuelle des barèmes en régie.

ARTICLE 6 : DE PRÉCISER que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Guadeloupe dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa notification ou de son affichage. Le tribunal peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens » à l'adresse www.telerecours.fr.

Le Maire,

André ATALLAH

Pour expédition conforme au registre des Délibérations.

Certifiée exécutoire, compte tenu de

La transmission en Préfecture le

18 JUIL. 2025

Fait à Basse-Terre, le

17 JUIL. 2025

L'affichage et/ou la publication le

22 JUIL. 2025

Et/ou la notification le

Le Maire, 
André ATALLAH

Le Maire 
André ATALLAH